



COMMUNIQUE DE PRESSE

<p style="text-align: center;">Hiscox Assurances présente son nouveau produit <i>Risques Spéciaux by Hiscox</i></p>

Forte de son expérience sur le marché de l'assurance habitation « haut de gamme » en France depuis 7 ans, Hiscox Assurances, filiale française de Hiscox plc, Groupe international d'assurances spécialisées d'origine britannique, lance une gamme de contrats Tous Risques sous l'appellation ***Risques Spéciaux by Hiscox***. Les domaines d'intervention sont larges : Expositions culturelles et commerciales, Collections publiques et privées, Professionnels de l'art, Equipements et matériels divers, Instruments de musique, Groupes d'affinités (contrats de groupement)...

Ces contrats s'adressent tant aux particuliers qu'aux entreprises, aux distributeurs ou aux collectivités.

Chaque risque fait l'objet d'une étude au cas par cas afin d'établir un contrat sur mesure proposant des garanties larges et adaptées.

« Nous avons souhaité apporter d'autres preuves de notre savoir-faire en matière d'assurance de niches en élargissant notre éventail de garanties », a déclaré Robert Muller, souscripteur en charge du produit ***Risques Spéciaux by Hiscox***.



Les caractéristiques des contrats *Risques Spéciaux by Hiscox*

La variété des produits *Risques Spéciaux by Hiscox* s'étend à travers cinq secteurs :

▪ **Matériels et Equipements**

Ces contrats s'adressent aux professionnels, entreprises, associations, collectivités, fédérations, particuliers, distributeurs... et couvrent tous types de matériels et équipements tels que le matériel de sonorisation et d'éclairage, les structures de scènes, les gradins, les décors et les costumes, les instruments électriques et électroniques, l'informatique portable, le matériel médical, les matériels de communication, les matériels photo, vidéo, cinéma, les matériels de sport et de loisir, les armes de chasse, les bagages, les espèces, etc...

Les garanties proposées sont acquises en tous lieux y compris en cours de transport dans le monde entier. Hiscox adapte ses garanties à chaque cas et offre la possibilité de mettre en place des contrats temporaires ou annuels, des polices groupement et des polices ouvertes à aliments.

▪ **Instruments de musique**

Cette police a été créée à l'attention des musiciens professionnels ou amateurs, des écoles de musique, des conservatoires, des orchestres, des distributeurs et des luthiers et couvre les instruments classiques ou modernes quelle que soit leur valeur et les matériels périphériques (sonorisation, éclairage...).

Les garanties sont acquises en tous lieux y compris en cours de transport dans le monde entier. Hiscox adapte son contrat à chaque cas notamment pour les groupements, les orchestres et les distributeurs.

▪ **Expositions**

Ces contrats d'assurances sont destinés aux organisateurs et aux exposants individuels. Ils couvrent dans le monde entier les marchandises et les biens appartenant ou confiés à l'assuré, les stands et leurs aménagements tant pour les expositions culturelles que pour les salons professionnels et les foires commerciales.

Les garanties sont larges : dommages en cours de transport effectué soit par l'assuré, soit par un transporteur professionnel, Responsabilité Civile organisateur, vol des espèces et valeurs ainsi que l'option « casse des objets fragiles ». Hiscox adapte ses garanties à chaque cas et peut mettre en place des contrats temporaires ou annuels, ainsi que des polices ouvertes à aliments.



▪ **Art & Passions**

Ces contrats sont destinés aux galeries d'art, antiquaires, professionnels de l'art, entreprises et Institutions, musées et collectivités locales, ateliers d'artistes et couvrent les collections, les objets d'art et de valeur, les livres anciens, les tapis et tapisseries, etc...

Ils peuvent être assortis d'options de garanties pour la casse des objets fragiles, les dommages en cours de transport effectué soit par l'assuré, soit par transporteur professionnel (garantie clou à clou), les biens confiés à des tiers et les expositions.

▪ **Groupements**

Ces contrats s'adressent aux professionnels, associations, fédérations, syndicats, clubs d'acheteurs aux intérêts communs pour l'assurance des matériels et équipements à l'usage des professionnels et des particuliers ou bien inhérents à la pratique des sports et des loisirs.

Tout groupe d'affinité fait l'objet d'une étude personnalisée afin de définir ses besoins et lui proposer des solutions pratiques, innovantes et faciles à mettre en œuvre.

Selon les cas, Hiscox met en place un contrat à adhésion facultative ou à adhésion obligatoire.

Quelques avantages sont à mettre en avant : garanties définies sur mesure, meilleure mutualisation des risques, primes réduites (pas de minimum), gestion simplifiée, délégation de gestion.

Les principales garanties

Risques Spéciaux by Hiscox regroupe des assurances de **Dommages aux Biens** selon une formule **Tous Risques** adaptée aux cas de figure particuliers.

Risques Spéciaux by Hiscox est une réponse aux besoins d'assurance les plus divers : un défilé de mode, des matériels de prises de vues dans le monde entier, un décor de théâtre en tournée, un parc d'ordinateurs portables en tous lieux, des armes de chasse, un concert, un piano en location, un orchestre, une exposition culturelle, un salon professionnel, des bagages, un groupement d'acheteurs, etc ...

Hiscox couvre **la perte, le vol, l'incendie et les autres dommages matériels en tous lieux dans le monde entier y compris, si besoin est, durant les transports**. Dans certaines limites et conditions, Hiscox indemnise le vol en véhicule 24H/24.



La qualité de service Hiscox

Partout dans le monde, Hiscox a fondé sa réputation sur sa **rapidité d'intervention** et la **qualité** remarquable de sa gestion des sinistres. Hiscox s'engage sur l'**efficacité** de son service en s'imposant des règles rigoureuses pour assurer une **indemnisation rapide et équitable**. Hiscox **dédomme dans les 72 heures** suivant l'accord de l'assuré ou lui verse, au-delà de 10 jours, des indemnités de retard.

Hiscox privilégie les relations étroites avec un réseau d'experts indépendants soigneusement sélectionnés et apporte son soutien et ses conseils en matière de prévention et de protection.

A travers son réseau sélectif de courtiers spécialisés, avec lesquels il noue des partenariats de long terme, le Groupe s'engage à répondre à toute demande de tarification sous 24 heures, à assurer un suivi permanent et à accélérer les procédures d'indemnisation en cas de sinistre.

Fondé en 1901 et coté à la Bourse de Londres, le Groupe Hiscox a bâti sa notoriété en devenant l'assureur de référence des patrimoines de valeur en Europe (résidences de standing, collections d'objets d'art, avions privés, yachts, chevaux de valeur...). A l'origine de ce succès, une approche de spécialiste basée sur le développement de contrats d'assurance très pointus, à haute valeur ajoutée et disposant de garanties très étendues.

Hiscox déploie également son très haut niveau d'expertise à l'échelle internationale notamment pour le kidnapping, les actes de terrorisme, les nouvelles technologies, la couverture des risques politiques, les contrats responsabilité civile professionnelle...

Le Groupe Hiscox a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires de 616 millions de Livres Sterling (1 milliard d'Euro). Le Groupe est implanté en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg et, depuis 1995, en France avec sa filiale Hiscox Assurances, qui assure déjà 25% des 400 premières fortunes françaises.